

Cellois Infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CELLE SAINT-CLOUD

N°79 # AVRIL 2023



PETITE ENFANCE

LES CRÈCHES ET MULTI-ACCUEILS EN FÊTE !

FINANCES

UN BUDGET 2023 TOURNÉ VERS L'AVENIR

URBANISME

AUTORISATIONS ET DÉMARCHES

ASSOCIATIONS

L'UKRAINE À L'HONNEUR

SOMMAIRE

P04-05

Agenda

Cinéma

P06-07

Faites fleurir la lecture

Dialogue avec l'estampe

P08-09

Petite enfance, du nouveau
pour les parents

P10-11

Vie économique : Salveterra
Autorisations d'urbanisme



P12-13

Un budget 2023 tourné vers l'avenir

P14-15

Jeunesse

Seniors, goûtez le printemps !

P16-17

Regards

P18-19

Agenda des associations



La Celle Saint-Cloud

Cellois Infos, publication mensuelle de la Ville de La Celle Saint-Cloud - Hôtel de Ville - 8E, avenue Charles de Gaulle - 78170 La Celle Saint-Cloud
Tél. : 01 30 78 10 00 - www.lacellesaintcloud.fr - Direction de la publication : Olivier Delaporte, Maire - Direction de la rédaction : Valérie Laborde, Maire-adjoint - Directrice de la communication : Nathalie Binaux - Photos : Eveline De Brauw, Amadou Diouf - Réalisation : Marie Durand - Publicité : Micro 5, 11 rue Pétrarque 75116 Paris - Impression : Fabrègue imprimeur Bois-Joli - Rue de la Fontaine Tanche - B.P. 10 87 500 Saint-Yrieix-la-Perche - Diffusion : portage en boîtes aux lettres, Express Pub 07 60 46 92 23. Tirage : 11 500 exemplaires Dépôt légal 2^e trimestre 2009 Papier PEFC.

En couverture : Carnaval de la crèche des Étangs © Eveline De Brauw



Le mois de mars a été riche en événements de qualité, *Festival au féminin*, *Chœurs en fête*, mais aussi traditionnels carnavals des crèches, ou fête de la Saint Patrick, autant d'occasions de nous réunir et de passer de bons moments conviviaux !

C'est aussi en mars que nous avons voté le budget. Soumis à de fortes contraintes, inflation, envolée des coûts de l'énergie, il est le fidèle reflet, une fois encore, des choix assumés par la municipalité en matière de maîtrise des dépenses, de stabilité fiscale et de priorité à l'investissement.

Grâce à l'effort collectif de sobriété et d'économie d'énergie, auquel chacun a contribué avec civisme, nos équilibres ont été préservés, permettant à la ville de bénéficier, comme auparavant, de services de qualité, voire de nouveaux services, et de poursuivre les grands projets d'avenir, comme la médiathèque et le Cœur de ville, dont la réalisation entre en phase active.

La requalification du domaine de Beauregard et la construction de logements, avenue Jean Moulin aux Gressets, avenue Maurice de Hirsch à Beauregard, et à proximité de l'avenue Pierre Corneille, participent à la rénovation et à la diversification urbaine.

Tous ces projets favoriseront l'accueil de nouvelles familles désireuses de vivre à La Celle Saint-Cloud et contribueront ainsi au regain attendu de population, source de dynamisme pour notre ville.

**Olivier Delaporte,
Maire de La Celle Saint-Cloud**

LC
SC

AGENDA



Pyja'conte à la Kab'-MJC



Soirée cabaret, cirque et magie à la Kab'-MJC



"Little rock story" au Théâtre

Animations

Dîner musical

Mercredi 5 avril à 19h

Chansons de France ou d'ailleurs, apéritif offert, apportez un plat salé ou sucré et une boisson à partager. Proposé par les seniors de l'EAJ (Muriel, Véronique, Marie-Jo et Denise). À l'Espace André Joly

Pyja'conte

Vendredi 14 avril à 19h45

Viens avec ton nounours ou ton doudou préféré, un coussin et en tenue de nuit écouter Sita "la voyageuse des contes". Elle invite les enfants (3/8 ans) et leurs parents à découvrir de belles histoires provenant du monde entier, des contes merveilleux où le rire, la joie, le rêve et l'imagination sont au rendez-vous.

À la Kab'-MJC

Soirée cabaret cirque & magie : The Baltazar Magic Show

Vendredi 21 avril 2023 à partir de 19h

La troupe Maboul Troubadour conduite par Baltazar le magicien, vous invite à une soirée incroyable

de cirque et de magie autour d'une petite restauration ou d'un verre.

À la Kab'-MJC

Quartier de Printemps

Jeudi 27 avril de 14h à 17h

Familles, ados, seniors, venez partager un moment intergénérationnel de convivialité, de jeux et d'échanges sur la Place du Comte de Bendor. Entrée libre

Place du Comte de Bendor

Expositions

L'estampe par-delà l'estampe

Jusqu'au 28 mai

Voir p 7

Salons d'exposition de l'Hôtel de Ville

Peintures de Sabine Lemaire

Du 4 au 22 avril

La peinture du paysage permet d'évoquer tout simplement et en toute liberté la beauté de la Nature.

À la Kab'-MJC

Théâtre

Little rock story

Dimanche 16 avril à 17h

De Claude Whipple, mise en scène Olivier Prou

Une épopée peu académique sur l'esprit du Rock menée tambour battant par quatre musiciens et un trublion virtuel, témoin des différentes époques, qui survole 75 années de musique.

Au Théâtre

Carré des Arts

Présentation des dessins et peintures des élèves d'Anna Filimonova

Samedi 1^{er} avril à 11h

Entrée libre

Atelier de peinture du Carré des Arts

Vernissage de l'exposition de l'atelier de sculpture

Vendredi 14 avril à 19h

Entrée libre

Atelier de sculpture du Carré des Arts

Concert de l'ensemble vocal Clodoald d'Isabelle Genin

Vendredi 14 avril à 20h30

Entrée libre (libre participation)

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Présentation des dessins et peintures des élèves de Jean-François Oudry

Mardi 18 avril à 17h

Entrée libre

Atelier de peinture du Carré des Arts

Présentation de la harpe par Céline Mata, professeure du Carré des Arts

Samedi 22 avril à 9h30

Entrée libre

Auditorium du Carré des arts

Cérémonie patriotique à l'occasion de Journée nationale de la Déportation

Lundi 30 avril à 11h, Parvis de Souvenir Français (cimetière Parc)

Contact Théâtre :

Billetterie 01 30 78 10 70

www.culture-lacellesaintcloud.fr

Contact MJC :

01 39 18 45 15 - www.mjclscsc.fr

Contact Carré des Arts :

01 39 69 80 51

www.carredesarts.org



Les Petites victoires

Samedi 1^{er} avril à 19h30

1h30min / Comédie

Arrête avec tes mensonges

Dimanche 2 avril à 14h30

1h45min / Drame

Version sous-titrée malentendants

La Femme de Tchaïkovski

Dimanche 2 avril à 17h (Vo)

Séance accompagnée par Pierre Charpillot, journaliste et critique de cinéma

2h23min / Drame

The Son

Lundi 3 avril à 20h15 (Vo)

2h03min / Drame

Sous les étoiles de Paris



Mardi 4 avril à 20h

1h22min / Comédie dramatique

Avec l'association "Solidarités Nouvelles pour le Logement"
En présence de Catherine Frot
Sur donation, au profit de l'association



Alibi.com 2

Samedi 8 avril à 19h30

1h28min / Comédie

La Naissance des oasis

Dimanche 9 avril à 11h

41min / Animation, Famille

Séance jeune public - Tarif 4€

Le Lion et les trois brigands

Dimanche 9 avril à 14h30

1h20min / Animation, Aventure

Pâques - Chasse aux œufs

Mon crime

Dimanche 9 avril à 17h

1h42min / Comédie dramatique

Empire of light

Lundi 10 avril à 20h15 (Vo)

1h59min / Drame

La Syndicaliste

Samedi 15 avril à 19h30

2h01min / Thriller

Women talking

Lundi 17 avril à 20h15 (Vo)

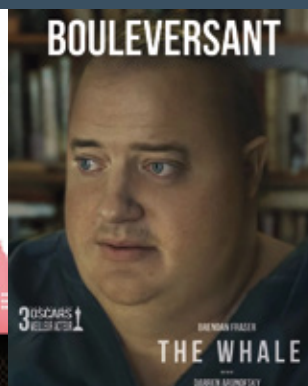
1h44min / Drame

Sage-homme

Samedi 22 avril à 19h30

1h40min / Comédie dramatique

Version sous-titrée malentendants



Toute la beauté et le sang versé

Dimanche 23 avril à 14h30

1h57min / Documentaire

Sur les chemins noirs

Dimanche 23 avril à 17h

1h33 / Drame

The Whale

Lundi 24 avril à 20h15 (Vo)

1h57min / Drame

La Chambre des merveilles

Samedi 29 avril à 19h30

1h38min / Comédie dramatique

Mon chat et moi, la grande aventure de RRou

Dimanche 30 avril à 14h30

1h38min / Comédie dramatique

L'âge de la marche – en route vers Compostelle

Dimanche 30 avril à 17h

2h / Documentaire

Ciné-conférence par le réalisateur Louis-Marie Blanchard

Houria

Lundi 1^{er} mai à 20h15

1h38min / Drame



Bandes annonces sur www.culture-lacellesaintcloud.fr

Paiement par CB possible – Carte d'abonnement cinéma : 2€ + Recharge de 10 places = 50€

Faites fleurir la lecture

Laissez-vous surprendre au détour d'un chemin ou d'une place, par les cabanes à livres destinées à rendre la lecture accessible à tous en bas de chez soi. Le printemps est là et avec lui les envies de sortir, de découvrir et de partager ses coups de cœurs avec d'autres. C'est le principe des cabanes à livres, que les amoureux de la lecture prennent toujours plaisir à fréquenter et à faire vivre.



Comment ça marche ?

Neuf boîtes à livres sont accessibles dans tous les quartiers. Elles sont approvisionnées et entretenues par l'équipe de la bibliothèque municipale qui s'occupe de centraliser les dons des lecteurs, de rafraîchir les contenus des cabanes en enlevant ou en rajoutant des ouvrages régulièrement pour que chaque lecteur ait le choix dans les titres adulte et jeunesse.

Comment en faire bon usage ?

Pour que les cabanes restent un lieu de convivialité et de partage, certaines règles s'imposent comme, notamment, de ne pas déposer d'ouvrages ou de revues en mauvais état, obsolètes, à caractère haineux, dégradant ou prosélyte, et à ne pas déposer autre chose que des livres (pas de cassettes VHS/DVD/CD etc).

Comment déposer un livre ?

Rendez-vous à la bibliothèque municipale place Bendern où les documents seront collectés, triés puis redéposés dans les cabanes par les bibliothécaires.

Où les trouver ?

- Jonchère - arrêt de bus Elysée 2
- Place Berthet
- Le Bourg - Place de l'église
- Hôtel de Ville (momentanément suspendue en raison des travaux)



- Gare de Bougival - Avenue du Maréchal Lyautey
- Parc de la Grande Terre
- Place du Jumelage
- Etang de Beauregard - Allée des libellules
- La Châtaigneraie - Place Jean Mermoz

Les cabanes à livres sont géolocalisées sur l'application de la ville.

Bibliothèque municipale Bendern

4 Place du comte de Bendern
01 39 62 12 15 / bibliotheque-la-cellesaintcloud.fr

Les ressources numériques de Versailles Grand Parc

Versailles Grand Parc vous propose un service qui permet d'accéder légalement et gratuitement à de nombreux contenus en ligne. Pour cela, la communauté d'agglomération a souscrit des abonnements chez différents éditeurs.

- du cinéma à la demande, adulte comme jeunesse : les derniers films, courts métrages et documentaires.
- des ressources d'autoformation : maîtriser un logiciel, apprendre une langue étrangère, suivre un cours de yoga...
- des livres numériques, adulte et jeunesse : des romans, des documentaires, des histoires et des contes...
- des webradios à écouter sans modération

Idéal pour lire sans encombrer son sac, accéder à toutes ses revues préférées en un clic n'importe où et quand vous le voulez, sur PC, tablette et smartphone.

Plus d'informations :

sur le site versaillesgrandparc.mediatheques.fr et sur le portail de la bibliothèque pour les Cellois adhérents bibliotheque-la-cellesaintcloud.fr

Dialogue avec l'estampe...

... et avec Isabelle Béraut et Pascale Simonet, les deux artistes invitées par le service des affaires culturelles à organiser dans les salons de l'Hôtel de Ville, la nouvelle exposition « *L'estampe par-delà l'estampe : les faces aventureuses de l'estampe* », rassemblant treize artistes jusqu'au 28 mai. La rencontre avec ces deux artistes est propice au dialogue, elles qui ont à cœur de partager leur vision de l'estampe.

Qu'est ce que l'estampe ?

Isabelle Béraut : C'est une reproduction indirecte de l'image obtenue avec un support appelé « matrice ».

D'où vient l'idée de cette exposition ?

IB : j'ai contacté le service des expositions parce que j'avais l'idée de présenter une exposition sur l'estampe au-delà de l'estampe au sens large, c'est-à-dire toutes les utilisations qu'on peut en faire. Je trouvais que ce qu'on voyait dans les expositions était parfois limitant. Plus on regarde les expositions d'art contemporain et plus on voit les interactions entre les différents mediums, que ce soit la vidéo, l'impression, la sérigraphie, la peinture à l'huile...

Que va apporter cette exposition ?

Pascale Simonet : je milite pour une sortie du cadre de l'estampe et surtout pour ne pas assimiler l'estampe à la gravure. La gravure est une partie de l'estampe. Il y a d'autres manières de faire, mais le but de cette

exposition n'est pas de répertorier toutes les techniques. Notre projet est de montrer que l'estampe quelle que soit la technique (de la plus classique à la plus moderne) peut être un élément d'un tout et pas simplement une image dans un cadre. Toutes les techniques peuvent être utilisées dans un travail plastique plus global. L'estampe n'est pas seulement une technique de reproduction d'image.

IB : Il y a toujours la question du « multiple ». On a traditionnellement dans l'idée que la gravure était utilisée pour la reproduction et la diffusion des images. Alors que dans notre propos, l'estampe est utilisée pour créer des œuvres d'art uniques.

D'où viennent les 13 artistes qui vont exposer ?

PS : nous connaissons leur travail et nous savons que ce sont de bons professionnels mais aussi des artistes généreux. Préparer une exposition demande beaucoup de travail, beaucoup d'investissement. Tous ceux qui y participent croient vraiment à ce qu'ils font ; ils pensent que c'est utile de montrer cet aspect de l'estampe.

IB : ce sont des gens qui ont à cœur de partager du lien. Les graveurs aiment se regrouper, partager, échanger. C'est peut-être lié au travail en atelier. Le matériel qui est mutualisé suscite de l'entraide, du partage et la réalisation de grandes estampes demandent de travailler à plusieurs. Les petits formats d'estampe facilitent le partage d'œuvres entre artistes.

PS : ces artistes ont à cœur de mon-



trer une utilisation autre de l'estampe. Pour ce faire, ils sont prêts à faire un effort afin de réaliser un travail particulier exprimant leur vision du monde. Tous ces travaux montreront un vrai travail d'estampes utilisées dans le cadre d'une recherche plus large de la transmission du sens.

« L'estampe est utilisée pour créer des œuvres d'art uniques »

Avec Isabelle Béraut, Rosa Burdeos, Sophie Domont, Eric Fourmestiaux, Anne-Claire Gadenne, Julien Mélique, Dominique Moindraut, Claire Poisson, Brigitte Pouillard, Ana Sartori, Sabine Scheel-Weber, Patrick Schuster, Pascale Simonet



Du 31 mars au 28 mai

Salons d'exposition de l'Hôtel de Ville

Entrée libre du mercredi au dimanche de 15h à 18h

Présentation de l'exposition par les commissaires le samedi 15 avril à 16h et le mercredi 17 mai à 16h



Les ateliers du RPE pour les assistantes maternelles et les jeunes enfants

Du nouveau pour les parents !

Les parents pourront désormais s'informer sur tous les modes d'accueil du jeune enfant au Relais Petite Enfance (RPE), anciennement (RAM), qui devient un Guichet unique d'informations. Par ailleurs, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents proposé à l'Espace André Joly permet aux parents de partager un moment de jeux et de convivialité avec leurs tout-petits.

Tout savoir sur les modes d'accueil grâce au Relais Petite Enfance

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) s'est transformé en 2022 pour devenir le Relais Petite Enfance (RPE). Il accueille toujours les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde et élargit ses missions en 2023, pour devenir un Guichet unique d'informations sur tous les modes d'accueil du jeune enfant.

Ses objectifs :

- Mettre à disposition des parents la liste des assistantes maternelles agréées avec leurs disponibilités
- Proposer un accompagnement individualisé des parents dans leur rôle d'employeur et dans leurs démarches administratives
- Animer des réunions, des activités et des débats à destination des

familles et des assistantes maternelles sur des thématiques liées au développement du jeune enfant

- Favoriser les rencontres entre les familles et les assistantes maternelles
- Informer les assistantes maternelles sur leur statut et leurs démarches
- Informer les parents sur l'ensemble des modes de garde à leur disposition sur la Ville

Informations :

Sur RDV le mardi de 13h30 à 19h, les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h. Permanences téléphoniques le mercredi de 9h à 12h
RPE, 2 avenue des prés
06 79 39 65 39
rpe@ville-lacellesaintcloud.fr



Le LAEP, un lieu convivial de jeux, de partage et d'échanges entre parents et enfants :

L'association « Les Petits Pas du Square », en partenariat avec la ville, gère le Lieu d'Accueil Enfants-Parents depuis 2010. L'équipe du LAEP accueille les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s). Les futurs parents sont les bienvenus. Les familles sont libres de rester le temps qu'elles souhaitent. C'est un lieu de vie, de rencontres, mais aussi un lieu de « pause » dans un quotidien souvent rempli d'obligations de toute sorte, un lieu où l'on se sent moins seul, où l'on partage des expériences, où l'on peut sociabiliser son enfant en douceur avant l'entrée à l'école maternelle ou en crèche. Dans une ambiance bienveillante, sécurisée et ludique, une équipe sensibilisée, et à l'écoute accueille les familles dans le respect de la parole de chacun, prend soin de la relation parent-enfant dans un lieu adapté aux tout-petits dès la sortie de la maternité.

Tous les jeudis, sans inscription préalable, entre 9h et 12h (hors vacances scolaires) à l'Espace André Joly. Participation libre à partir d'un euro par accueil et par famille.

Les crèches et multi-accueils en fête !

Les structures de la petite enfance étaient en fête en mars dernier à l'occasion du carnaval et de la semaine de la petite enfance qui a permis aux parents et à leurs enfants de prendre part à des animations hautes en couleurs sur le thème « Pop explorer l'extraordinaire dans le quotidien » ! L'occasion pour les parents de partager avec les petits et les équipes des crèches des moments ludiques et conviviaux autour de jeux et d'activités.



Un carnaval coloré à la crèche de la Jonchère



Les services de la Ville et les Cellois présents ont pu admirer et applaudir les tout-petits de la crèche des Étangs lors de leur défilé à l'Hôtel de Ville



Ateliers à découvrir en itinérance ludique à la crèche familiale Bendern



Ateliers casse-pop pour le Multi-accueil Joly



Petits ateliers mystères et pop musique au Multi-accueil Berthet

Salveterra vous tend la main

Vous avez l'idée mais pas les moyens, ou les moyens et plusieurs idées ? Salveterra, association d'aide à la création d'entreprises située à La Celle Saint-Cloud, vous propose un accompagnement individualisé sur mesure pour vous aider à faire éclore vos projets. Michel-Jean Hantute, président de Salveterra a mis au point une méthodologie éprouvée pour préparer et tester la faisabilité et la rentabilité des projets que l'association accompagne.



La méthode ARPEJE

Accompagnement à la Réalisation d'un Projet Professionnel Elaboré par de Jeunes Entrepreneurs. Cette méthodologie repose sur 3 phases et 10 étapes.

- Phase 1 : définir son projet et son périmètre, affiner son offre et ses techniques de vente et de prospection.
- Phase 2 : affiner sa recherche de financements
- Phase 3 : lancer et piloter son entreprise.

Des partenaires investis

L'association, constituée d'accompagnateurs bénévoles, cadres et anciens cadres et chefs d'entreprises, dispose d'un important réseau de partenaires et aide ses porteurs de projet à expérimenter et à trouver

les ressources nécessaires à la mise en œuvre concrète de leurs projets.

Des ateliers ciblés

Les accompagnateurs animent des ateliers ciblés en fonction des étapes et de l'avancée propres à chaque porteur. Ceux-ci se regroupent en thématiques et comportent des exercices et des mises en situation qui permettent d'être opérationnel et efficace rapidement. Ils proposent aussi des soirées « networking » pour mettre porteurs et entreprises en relation et faire éclore d'autres idées grâce à l'émulation collective.

Au-delà du volet « commercial » incontournable pour assoir les bases d'une rentabilité optimale, Salveterra soutient également la dimension humaine et sociale de la

création d'entreprise pour aider les personnes inactives, au chômage ou en reprise d'activités à reprendre leur vie en main. « *Nous accompagnons des mères de familles qui souhaitent reprendre une activité, mais aussi des cadres ayant perdu leur emploi, ou des personnes en difficulté* ».

Salveterra en chiffres clés

75% des projets suivis par Salveterra voient le jour

10 accompagnateurs bénévoles, passionnés et experts dans le domaine de la création d'entreprises

70 porteurs de projets accompagnés chaque année

100 €, c'est la cotisation annuelle demandée par Salveterra pour vous accompagner

1 800 projets réalisés depuis sa création il y a 25 ans

9 mois ; c'est la durée moyenne pour « accoucher » d'un beau projet

Retrouvez les prochaines dates de Salveterra

- 4 avril : construire et définir son offre (matin)
- 4 avril : soirée networking (ouverte à tous les entrepreneurs)
- 11 avril : gérer son entretien de vente⁽¹⁾
- 14 avril : obtenir un rendez-vous d'affaire, construire son « Pitch »⁽¹⁾
- 18 avril : trouver et gagner des clients⁽¹⁾
- 19 avril : gérer son entretien de vente (Pépinière VGP)
- 25 avril : notions économiques et juridiques⁽¹⁾
- 28 avril : les points essentiels pour créer son entreprise

⁽¹⁾ avoir défini son offre

<https://www.salveterra.fr>



Autorisations d'urbanisme

Quelles sont mes démarches ?

Vous voulez construire une maison ? Abattre un arbre ? Modifier l'aspect extérieur de votre habitation ? Installer des panneaux solaires ? Modifier une clôture ? Chaque fois que vous voulez entreprendre des travaux entraînant une modification de l'aspect extérieur de votre propriété, vous devez vous poser deux questions : quelle démarche dois-je entreprendre auprès du service Urbanisme de la mairie, quelles règles dois-je respecter ?

À qui m'adresser ?

Dans la plupart des cas, vous devez déposer une demande d'urbanisme préalable à tous travaux : soit une déclaration préalable pour des petits travaux, soit un permis de construire, soit un permis d'aménager pour une division de terrain, soit, enfin, un permis de démolir. Le dépôt peut se faire au service de l'Urbanisme, par écrit sur un formulaire CERFA, ou par voie dématérialisée sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme du site de la ville (À votre service/Vos démarches/Urbanisme). Le service Urbanisme répond sous un délai d'un mois pour les déclarations

préalables, de deux mois pour les permis de construire et de trois mois pour les permis d'aménager et de démolir. Ce délai peut être augmenté d'un mois si l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis parce que votre propriété se trouve à l'intérieur d'une zone de protection d'un site classé ou d'un bâtiment historique. Les zones de protection sont indiquées dans les annexes du PLU (Dossier SUP/Plan des SUP).

Être en conformité avec la réglementation

La réglementation en vigueur est consultable dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le site de la ville. Les articles vous concernant sont à rechercher dans les pages du Règlement écrit relatives à votre zone urbaine, que vous pouvez identifier sur la carte du Règlement graphique. Des dispositions générales applicables sur l'ensemble de la commune sont consultables à la fin du Règlement écrit, page 108 et au-delà. Ces règles sont applicables même si aucune demande d'urbanisme n'est requise.

D'une manière générale, il est recommandé de prendre contact avec l'Urbanisme pour vérifier la procédure ou pour valider certaines options en cas de doute avant de déposer un dossier qui s'avérerait non conforme. Après obtention de l'accord d'un

permis ou de l'avis de non-opposition à une déclaration préalable et après la réalisation des travaux à commencer dans un délai de trois ans, une déclaration d'achèvement des travaux doit être communiquée à l'Urbanisme. Le service Urbanisme dispose alors d'un délai de trois mois pour vérifier la conformité des travaux.

Quelles sanctions en cas de non-respect ?

En cas de construction sans autorisation d'urbanisme ou de constructions non-conformes aux règles d'urbanisme, sans attendre l'intervention d'un jugement du tribunal correctionnel enjoignant à l'auteur de l'infraction de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires, le Maire peut prendre des mesures administratives, notamment une mise en demeure de réaliser les travaux de mise en conformité ou de déposer une demande d'autorisation pour régulariser une situation irrégulière, qui peut être assortie d'une astreinte financière (montant maximum de 500 euros/jour, sans pouvoir excéder 2 500 euros au total). Dans certains cas, il peut aussi demander la destruction d'une construction non conforme et assortir cette demande d'une astreinte financière.

UN BUDGET 2023

TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le Budget primitif de la Ville, voté lors du Conseil municipal du 28 mars dernier, s'inscrit dans un contexte incertain lié à l'inflation et à la forte hausse des coûts de l'énergie qui invite à la prudence. Notre ville aborde néanmoins cet exercice avec ambition et sérénité grâce à son autofinancement élevé et à sa gestion saine des dépenses publiques qui lui permettent de maintenir ses équipements et espaces publics en bon état, sans augmenter les impôts tout en poursuivant ses grands projets que sont la construction de la médiathèque, la création d'un Cœur de ville, la rénovation du Carré des Arts et la requalification du quartier de Beauregard.



Les objectifs du Budget pour 2023

- ❑ Maintenir des services de qualité pour tous les Cellois (seniors, jeunes, familles, actifs)
- ❑ Entretenir les bâtiments et les espaces publics de manière régulière
- ❑ Limiter l'impact de l'inflation économique sur les ménages et les familles
- ❑ Soutenir les actions et les initiatives en direction des familles et de la jeunesse
- ❑ Poursuivre l'aménagement urbain et les grands projets structurants pour demain

Répartition
Fonctionnement/
investissement en €

FONCTIONNEMENT
32 235 788 €

INVESTISSEMENT
9 306 782 €

Les chiffres-clés du Budget

Des taux et des enveloppes stables

0%

d'augmentation
des taux

696 135,21 €

de subventions
aux associations celloises
(en hausse de 5%)

350 000 €

de financement du Centre
Communal d'Action
Sociale

321 €

d'encours de dette par
habitant (contre 357 €
en 2022) en diminution
constante

Une augmentation des coûts de l'énergie sans précédent

+ 93%

d'augmentation du coût
de l'électricité

+ 215%

d'augmentation
du coût du gaz

+ 54%

du coût
du fioul
par rapport
à 2022

+ 1,4 Million d'€

de coût d'énergie en 2023
par rapport à 2022

Le saviez-vous ? La plupart des équipements municipaux est chauffée au gaz !



Sports en fête 2022

Un budget de fonctionnement maîtrisé : 32 millions d'euros

Le budget de fonctionnement met en lumière la volonté municipale de soutenir les actions et les services en direction de la population et notamment :

- ▢ **Les activités petite enfance, enfance et jeunesse** avec la signature du Contrat Global Territorial (actions en faveur de la mixité et du handicap), le déploiement de la crèche du Séquoia, la dotation de moyens numériques aux écoles et le lancement d'une étude sur la cartographie scolaire



Crèche Sequoia

- ▢ **Les actions de prévention, d'insertion et de santé** avec les animations de l'Espace André Joly, le renouvellement de l'agrément du centre social, le recrutement d'un agent de développement social, la création d'un centre médical de santé
- ▢ **Les actions culturelles** avec la programmation de la Saison théâtrale (23 spectacles par an), la médiation culturelle dans les écoles, l'affiliation des équipements culturels au dispositif Pass Culture et Pass + Yvelines
- ▢ **Le sport** avec une augmentation de 3% du budget alloué au sport, pour l'évènementiel sportif, les subventions aux associations et une nouvelle enveloppe destinée à subventionner des projets associatifs d'intérêt majeur.
- ▢ **Les moyens de sécurité** avec le fort développement de l'activité opérationnelle de la police municipale, le développement de la vidéoprotection (schéma directeur de vidéoprotection), la poursuite de l'étude sur la tranquillité résidentielle avec Elogie-Siemp
- ▢ **Les services en faveur des citoyens** avec le déploiement des outils d'urbanisme, le développement des réseaux sociaux, la mise en place de France Services pour améliorer l'accueil des Cellois

Les pistes d'optimisation

- ▢ Réduire les dépenses d'énergie (déploiement des leds, fermeture de l'éclairage public la nuit, baisse de la température des bâtiments publics, changement des filtres de la piscine, études sur les énergies renouvelables comme la géothermie)
- ▢ Contrôler les dépenses de fonctionnement courant (politique d'achat maîtrisée)
- ▢ Maîtriser les dépenses de personnel grâce à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



Logements du quartier Victor Hugo



L'investissement, un niveau plus élevé que la moyenne des années passées :

- ▢ 3 Millions d'€ pour la Médiathèque
- ▢ 1,4 Millions d'€ pour l'entretien des espaces publics (aménagement de voirie, espaces verts, environnement, éclairage, projets urbains...)
- ▢ 1 Millions d'€ pour le patrimoine bâti dont 269 000€ pour les écoles et les structures petite enfance
- ▢ 500 000 € pour la rénovation énergétique dans les écoles
- ▢ 300 000 € pour la poursuite de la rénovation du Carré des arts
- ▢ 300 000 € de financement pour la poursuite de la requalification du quartier de Beauregard

Rap et classique, l'expérience musicale à portée de main

Le 12 mai sur la scène du Théâtre de La Celle Saint-Cloud, des artistes du monde du rap, et des orchestres de musique classique et d'harmonie se produiront pour une expérience inédite et culturellement riche en découverte et en émotions. Coordonné par Élément 2 Masse, ce spectacle est conçu grâce au partenariat entre la Kab'MJC, le Carré des Arts, et le service culturel de la Ville. En amont de cet événement très attendu, 5 classes de 5^{ème} et de 4^{ème} des collèges Victor Hugo et Louis Pasteur ont pu travailler avec les artistes Edgar Sekloka* et Clément Chest en ateliers d'écriture et de chant à raison de 3 à 4 séances par classe. Une belle opportunité pour les collégiens de découvrir la manière de créer une chanson



Intervention en classe :
Qu'est ce qu'un flow ? »

sur le fond comme sur la forme et de questionner les valeurs individualistes et collectives. Une expérience qui a notamment permis à la classe de 4^{ème} 4 de s'interroger sur la question de l'égo, mis à mal par les réseaux sociaux et d'en faire une chanson. Les collégiens ont créé les textes et les enseignants ont proposé des samples de musique classique. L'aventure ne s'arrête pas là puisque les 5 classes se déplaceront à la Kab'MJC pour les séances d'enregistrement et de répétitions. Certains élèves seront invités le 12 mai à prendre part au spectacle sur la scène du Théâtre et à devenir le

temps d'une chanson des « graines de star ». En parallèle à ce projet, 16 classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} bénéficieront jusqu'en juin, d'interventions d'un musicien professionnel, clarinetiste qui viendra présenter son instrument et son métier.

Rappelons que pendant toute l'année scolaire, la Kab'MJC mène des actions de médiation culturelle, artistique et musicale dans toutes les écoles et collèges de la Ville. Les élèves et les collégiens ont ainsi la chance de pouvoir bénéficier de projets pédagogiques pour certains subventionnés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ou la Ville : des ateliers de création musicale, théâtrale, artisanale, de contes ou des résidences d'artistes. Ces expériences permettent aux jeunes de découvrir le monde artistique professionnel et de s'initier à la création sous toutes ses formes.

**Edgar Sekloka sera en concert à La Kab'MJC le 3 juin*

Stage de musique assistée par ordinateur

La Kab'MJC propose aux jeunes de 14 à 20 ans de s'initier à la MAO (Musique Assistée par ordinateurs) à l'occasion d'un stage organisé pendant les vacances de printemps. Stage Content Creator / Introduction au beatmaking pour découvrir et se familiariser aux techniques de production musicale sur ordinateur.



Gratuit sur réservations à zeca@lakab.org
(sous réserve des places disponibles)
Du 24 au 26 avril de 15h à 19h



Concert « Tribute Marvin Gaye »

Star de la Motown durant 20 ans, Marvin Gaye est l'une des voix les plus importantes de la Soul. Crooner, sex symbol ou porte-parole du ghetto, Marvin a toujours incarné la classe et l'élégance malgré une vie tourmentée. Le groupe Why Note interprétera ses plus grands succès sur la scène de la Kab'MJC.

Première partie avec les ateliers soul/funk de la Kab'.

Samedi 15 avril à 20h45 à la Kab'MJC
Plus d'infos et billetterie sur le site lakab.org

En avril, goûtez le printemps !

Parce que les sorties refléussent en ce beau mois d'avril et que la santé n'attend pas, c'est le moment d'en profiter et de faire attention à soi !

Nouveau Les goûters dansants du printemps !

Le repas de printemps change de formule pour devenir les « Goûters de printemps » ! Rendez-vous au Pavillon des Bois Blancs pour fêter le printemps, enflammer la piste de danse ou juste partager un moment de convivialité autour d'un goûter-dansant.

Le mercredi 19 ou jeudi 20 avril 2023 de 14h à 17h (date au choix et dans la limite des places disponibles). Au pavillon des Bois Blancs, 35, avenue Maurice Hirsch.

Inscriptions :

Du 3 au 14 avril 2023 auprès du Centre Communal d'Action Sociale/Service Aide à la personne/Seniors
8E, avenue Charles de Gaulle
01 30 78 10 44 /aidealapersonne@ville-lacellesaintcloud.fr

Un accès aux soins adapté

Près de 5 millions de Français ont des difficultés d'accès à une complémentaire santé et pour plus de 80 %, celle-ci est inadaptée à leur situation et particulièrement pour les seniors.

« L'ADEP » (Association pour le Développement de la Prévoyance - association loi 1901 à but non lucratif) propose des solutions pour faciliter votre accès aux soins et vous aider si besoin à contracter une mutuelle santé à des tarifs adaptés. Elle vous invite à une réunion publique d'information, à l'issue de laquelle vous pourrez bénéficier d'un entretien gratuit et sans engagement.



Repas de printemps 2022

Lundi 17 avril à 14h30 à l'Espace André Joly - 1A Place du Jumelage

Informations et inscriptions :

01 30 08 10 70 ou par mail à servicesocial@ville-lacelle-saintcloud.fr

L'allocation de solidarité

Le C.C.A.S. propose une allocation de solidarité à destination des personnes âgées à très faibles retraites et des personnes handicapées, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH). Les dossiers seront instruits **du lundi 3 avril 2023 au mercredi 31 mai 2023**.

Le montant de l'allocation communale de solidarité s'élève jusqu'à 200 € par foyer et par an.

Informations et inscriptions :

Espace André Joly, 1A Place du jumelage, au 01 30 08 10 70 ou par mail à servicesocial@ville-lacellesaintcloud.fr

Dites « Yes » à l'été

Depuis l'été 2020, le dispositif YES+ (Yvelines Etudiants Seniors), en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, participe à la prévention de l'isolement des

personnes âgées sur le territoire, en les mettant en relation avec des étudiants désireux de s'investir par le biais de visites de convivialité. Pour l'été 2023, le C.C.A.S. de la Celle Saint-Cloud reconduit ce dispositif du 1^{er} juillet au 31 août 2023. Ainsi, un(e) étudiant viendra à votre rencontre pour des sorties et des balades, pour vivre un moment musical, ou encore partager des moments de jeux et de détente.

Plus d'informations :

Centre Communal d'Action Sociale/Service Aide à la personne/Seniors
8E, avenue Charles de Gaulle
01 30 78 10 44 /aidealapersonne@ville-lacellesaintcloud.fr



Dispositif Yes+

REGARDS



Samedi 11 mars, le lycée Corneille organisait ses portes ouvertes et son forum des métiers



Soirée "Carrément Jazz" au Carré des Arts



Après-midi "ados/seniors" à l'Espace André Joly



Mardi de la Rotonde : création de produits cosmétiques avec le collectif Demain La Celle Saint-Cloud



Quartier d'hiver à la place Bendern



Soirée "Saint Patrick" à la Kab'-MJC



Journée portes ouvertes de l'atelier de sculpture du Carré des Arts



La concertation pour la requalification du Domaine de Beauregard continue avec des ateliers organisés sous forme de balades les 18 et 19 mars derniers



Soirée karaoké à l'Espace André Joly



Atelier d'écriture à la Bibliothèque dans le cadre de « Dis-moi dix mots », manifestation nationale de sensibilisation à la langue française



Dictée à la Résidence Renaissance par la Bibliothèque dans le cadre de « Dis-moi dix mots »



Ciné-conférence autour du film *Riposte féministe*, avec Esther Brejon du collectif Sorociné





Randonnée amicale le long de l'Yvette en Vallée de Chevreuse



Le Tennis Club organise des stages pendant les vacances scolaires



Sortie à Fontainebleau et Barbizon avec le Souvenir Français



Retour de la grande Braderie SED le 15 avril à la salle Caravelle

Association de la Châtaigneraie

Troc de plantes le **dimanche 2 Avril de 15h à 17h**, Place Audran

Braderie des familles

Lundi 17 et mardi 18 avril à la salle paroissiale Notre Dame de Beauregard

L'association AFC (Les associations Familiales Catholiques) vend pour vous, vos vêtements femmes, enfants et accessoires printemps-été en très bon état. Dépôt dimanche 16 avril de 17h à 19h30 et vente ouverte à tous lundi 17 avril de 9h à 20h et mardi 18 avril de 9h à 13h.

Dépôts réservés aux adhérents AFC et inscription obligatoire par mail à braderieafcsc@gmail.com

Randonnées amicales

Dimanche 16 avril

Balade des petits ponts le long de l'Yvette en Vallée de Chevreuse

Randonnée amicale de 12 kilomètres environ, proposé par Jean-Baptiste Nguyen et Sabine de Sainteclair. Départ à 9h30 devant l'Espace André Joly, prévoir un pique-nique. Covoiturage pour s'y rendre. Merci de vous inscrire à l'adresse randonneesamicales@gmail.com

Tennis Club

Avant de profiter des vacances de printemps bien méritées, les petits joueurs du Tennis Club vont pouvoir s'amuser lors de la traditionnelle "Chasse aux œufs" du Club.

Puis, durant les vacances scolaires, des stages seront proposés du 2 au 5 mai. Les inscriptions peuvent s'effectuer par mail à tennisclubcsc@orange.fr, par téléphone au 01 39 18 30 60 ou encore, directement au Club House - stade Duchesne le mercredi, le jeudi ou la semaine en soirée. Nous vous invitons à nous rejoindre et à nous suivre sur Facebook facebook.com/tclacelle-saintcloud.

SoCulture

L'association celloise « SoCulture » vous propose d'étonnantes visites mensuelles accompagnées par un conférencier passionnant. En avril, à la grande Halle de la Villette, plongez au cœur du royaume de Ramsès, l'un des plus grands bâtisseurs de l'Égypte ancienne. Venez découvrir plus de 180 pièces originales, dont certaines ne sont jamais sorties d'Égypte, regroupées dans une collection exceptionnelle. En juin, le Château de Madame du Barry à Louveciennes vous ouvre ses portes exceptionnellement. Il fut mis à la disposition de Madame du Barry par

le roi Louis XV en 1769. La comtesse y fit faire de nombreux aménagements comme le Pavillon de Musique, l'orangerie, la serre, un temple dorique, une glacière, ... Soyez un des rares privilégiés à y pénétrer. Rendez-vous sur le site soculture.fr pour vous inscrire.

Le Souvenir Français

vous propose de participer à un voyage de Mémoire au cœur du Pays de Fontainebleau, son château et ses lieux de mémoire, Barbizon, son sentier des peintres et l'auberge Ganne.

Samedi 15 avril toute la journée

Inscriptions auprès d'Alain Foucher foucher.alain08@orange.fr

Solidarité Enfance Dévouement

La grande Braderie SED vous donne rendez-vous le **samedi 15 avril de 10h à 17h**, à la salle Caravelle.

La recette de cette vente sera donnée intégralement au profit des enfants handicapés. Venez nombreux ! Vous pourrez retrouver des objets à petits prix : vêtements, chaussures, sacs, linge de maison, livres, bijoux, brocante, timbres et cartes postales, miel, gourmandises...

Renseignements au : 07 85 79 43 00 ou contact@sed-vaucresson.fr



Les réfugiés ukrainiens et les familles d'accueil ont livré des témoignages poignants



Marroussia et Svitlana



Concert des artistes ukrainiens
Kateryna Voloshyna et Serhii Radztskyi

L'Ukraine à l'honneur

Le 15 mars dernier à l'occasion d'une soirée, la Ville a souhaité rendre hommage aux réfugiés ukrainiens et à leurs familles d'accueil et saluer l'investissement et la mobilisation au quotidien des associations de solidarité locales et des services publics. Français et ukrainiens ont livré des témoignages empreints d'émotions et d'humanité.

Claire et Elie, cellois

Claire et Elie ont accueilli la famille d'Iryna, sa maman et son fils Mykita qui avaient fui Kharkiv devant l'arrivée des chars russes sous les bombes. Après 9 mois passés ensemble, ils ont quitté la France pour retourner auprès des leurs malgré les menaces de la guerre et de l'hiver. Cette expérience restera gravée dans leurs mémoires : « *Nous avons fait ensemble un chemin très marquant. Nos deux familles sont liées pour toujours par un lien d'affection et d'amitié très fort. Nous nous reverrons en Ukraine dès que la guerre sera finie* ».

Marroussia, réfugiée ukrainienne

« *Je suis Ukrainienne. Et je suis une réfugiée. La guerre m'enlève ma jeunesse, ma vie dans mon pays natal et mes rêves* ». C'est par ces

mots poignants que la jeune Marroussia, 17 ans, débute son témoignage et raconte les premiers bombardements, entre incrédulité et panique : « *Toute ma famille s'est réveillée au bruit des bombes près de notre appartement. Que dois-je faire ? Où courir ? Pourquoi tout ce remue-ménage ? C'est vraiment un choc pour tout le monde* ». Elle raconte avoir dormi au sous-sol plusieurs nuits avant de partir, puis elle mentionne Jacques et Angélique, Gilles et sa famille, leurs amis français qui les ont aidés au « *paradis de La Celle Saint-Cloud à vivre en sécurité, dans un bon esprit* ». C'est un cadeau du destin. Elle a 17 ans, le bel âge de la jeunesse et voudrait être sociologue.

Svitlana, réfugiée ukrainienne

Svitlana raconte son expérience de vie en France, elle souligne la proximité des élus municipaux qu'elle a déjà rencontrés à sept reprises : « *Vous nous demandez toujours si nous avons besoin de quelque chose. C'est incroyable* ». Ensuite, elle remercie l'équipe de l'Espace André Joly et la famille Gentil qui l'a accueillie : « *Je vous remercie du fond du cœur, parce que je me sens comme chez moi dans un pays étranger. Sur votre exemple, j'apprendrai à mes enfants ce que signifie être humain* ».

Olena, réfugiée ukrainienne

« *Nous sommes très touchés d'apercevoir le drapeau de l'Ukraine flotter sur le fronton de l'Hôtel de Ville de La Celle Saint-Cloud* ». Olena, ingénieure de formation à Kiev remercie Annie et Philippe qui les ont hébergées, elle et sa famille : « *Nous gardons un souvenir mémorable des excellents moments passés au sein de leur famille. Nous sommes toujours en contact* ». Elle salue également les élus et les services de la Mairie ainsi que les associations Etincelle, Croix rouge et ASA. « *Comme tous les ukrainiens, je suis reconnaissante envers la France, terre d'accueil, qui nous permet de vivre en sécurité* ».

Bravo et merci aux services et associations :

Services municipaux de La Celle Saint-Cloud, Service de l'action sociale départementale (SAS), Protection Maternelle et Infantile, Plateforme AURORE, les hébergeurs solidaires cellois et le bailleur social Elogie-Siemp, les associations L'ESSOR, l'AEPB-Etincelle, la Croix-Rouge française, le Secours catholique, la Conférence Saint Vincent de Paul, l'ASA, SNL, CBL-Agir, Inner-Wheel, Emmaüs, Association cadres et emploi (ACE), Philia insertion et la Ressourcerie Le Petit Bazar.

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à domicile

Illustrations: La Pompadour

- Des repas personnalisés, équilibrés et variés
- 2 gammes de repas : Plaisir ou Gourmet
- La visite de notre diététicienne Sophie
- Un crédit d'impôt de 50% sur la part Services



Agence de
Saint-Cloud

01 47 61 15 85



www.les-menus-services.com



GROUPE



LUNDI
AU SAMEDI
24h/24

Chauffage - Plomberie - Gaz
Electricité - Climatisation

Installation
Dépannage
Maintenance

2, rue Preschez
92210 SAINT-CLOUD
01 41 12 96 36 - 06 69 18 33 20
rcpechauffage@yahoo.fr

DROUOT.com

Le Floc'h

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

DROUOT.com

CALENDRIER DES VENTES

À l'hôtel des ventes de Saint-Cloud

ORFÈVREURIE ET ARTS DE LA TABLE

Dimanche 2 avril

ART NOUVEAU, ART DÉCO, DESIGN
TABLEAUX MODERNES & CONTEMPORAINS

Dimanche 16 avril

ARTS EXTRA-EUROPÉENS

TIMBRES, LIVRES DE BIBLIOPHILIE & AUTOGRAPHES

Jeudi 27 avril

TABLEAUX, MOBILIER & OBJETS D'ART
DE LA RENAISSANCE AU XIX^e SIÈCLE

Dimanche 14 mai

BIJOUX, JOAILLERIE & MODE

Dimanche 4 juin

Plus d'informations sur
www.lefloch-drouot.fr



Le Floc'h Maison de ventes

3 boulevard de la République 92210 Saint-Cloud - 01 46 02 20 20 - sc@lefloch-drouot.fr - 30, av. Théophile Gautier 75016 Paris - 01 48 78 81 06 - paris@lefloch-drouot.fr

Ensemble pour La Celle Saint-Cloud

À chaque étape de l'avancement du programme de requalification, les habitants du Domaine de Beauregard sont invités à s'exprimer. En 2021 et 2022, une série de réunions d'information ainsi que des ateliers de cartographies ont été organisés, afin de créer des liens et des relations de partenariat avec chacun des locataires. Ces réunions confirment le vif intérêt des habitants associés à cette concertation. Pour permettre que soient collectivement choisis les aménagements extérieurs du quartier, des « parcours » ont été organisés, les 18 et 19 mai 2023, sous forme de promenades au sein du Domaine, ponctuées de plusieurs arrêts sur des lieux à enjeux ou emblématiques. De nombreux habitants, ainsi que des élus et des représentants d'associations,

y ont participé. À chaque arrêt s'est déroulée une discussion en deux étapes : description du lieu, de ses potentiels et des enjeux à relever et description des aménagements possibles. Les architectes de l'agence d'architecture et d'urbanisme, chargée de ces travaux (cabinet Alt) ont recueilli les avis émis par les participants afin d'enrichir le projet : réflexions sur les pelouses, développement de projets d'agriculture urbaine, adaptation aux changements climatiques, amélioration de la qualité et des usages des espaces extérieurs, création des conditions d'une mobilité douce... Ce furent deux après-midis particulièrement riches d'enseignement !

Mohamed Kasmi
ensemblepourlcsc@gmail.com

Ambition Celloise

Ce n'est pas sérieux voire inacceptable. Le budget de la ville pour 2023 n'a pas pu être voté en février comme prévu, car les documents obligatoires n'ont pas tous été envoyés aux élus en temps et en heure. Qui a failli ? Certes, entre le conseil régional, les finances de Versailles Grand Parc, le Maire ne peut pas tout faire ! Ce report entraîne de facto un nouveau débat budgétaire. Le vote du budget 2023 devrait intervenir fin mars, alors que celui de l'année précédente avait été voté en décembre 2021. Mais il y a d'autres conséquences plus graves : les subventions aux associations n'ayant pas été votées, certaines sont obligées de demander des avances pour fonctionner. Il en est de même pour les grands travaux, qui pour être lancés doivent obligatoirement être budgétés. On peut se demander légitimement, qui dirige la ville. Les travaux

préparatoires à la construction de la médiathèque ont commencés avec notamment l'abattage des arbres. Si nous ne sommes pas hostiles à cette réalisation, nous nous inquiétons des coûts très supérieurs aux prévisions. Hors la construction, en ajoutant les travaux induits, on arrivera à environ 9 millions d'euros, le double des prévisions. Des questions restent sans réponse ; quel sera l'effectif de cette nouvelle structure, quels seront les horaires d'ouverture du lieu, où trouver une place de stationnement pour consulter ou prendre un document, le parvis devenant piétonnier. Nous évoquerons ces sujets lors du prochain conseil municipal.

Jean-François Baraton, Stéphane Michel,
Carmen Ojeda-Collet, Jean-François Thomas
www.ambition-celloise.fr

Solidaires pour La Celle Saint-Cloud

Le conseil municipal du 13 février a été l'occasion d'échanges assez vifs entre la majorité et ses oppositions. En effet, alors que la préfecture des Yvelines a confirmé par écrit que toute opération de constructions neuves de plus de 3200m2 devait affecter au minimum 30% du programme à des logements sociaux, le Maire nous a affirmé que le projet de cœur de ville répondait à cette obligation, ce qui est évidemment faux à ce stade. Ce ne sont pas, nous l'avons dit et répété, quelques logements en « accession sociale à la propriété », très probablement plus chers que les appartements des grandes résidences de notre ville, qui répondront à cette obligation. Nous craignons que cette attitude vise surtout à rentabiliser au maximum cette opération immobilière. Rappelons que l'obligation d'avoir plus de logements sociaux

visait à répartir plus harmonieusement la population et à favoriser l'ascension sociale. On oublie souvent que c'est une richesse pour nos enfants de côtoyer d'autres enfants issus de milieux différents, ne serait-ce que pour qu'ils comprennent la diversité du monde dans lequel nous vivons. Il est donc impératif de ne pas concentrer nos logements à vocation sociale dans le seul quartier de Beauregard. En fin de discussion, le Maire nous a dit, et ce n'était pas la première fois, qu'il « faut prendre en compte l'intérêt des cellois » (qui serait de refuser ces logements sociaux ?), mais cela peut laisser entendre que les cellois ne voudraient pas respecter la loi ?

Olivier Blanchard et Marie-Pierre Delaigue
eag.valcsc@gmail.com



Ils s'installent

Maison KAMZO – Beauregard Bendor

Agrandissement du magasin

Epicerie Exotique

Produits d'Afrique – Antilles – Asie

Fruits et légumes frais, sacs de riz de 5 à 20 kg, poissons congelés

Nouveauté : Rayon cosmétique & beauté

Du mardi au samedi : 9h à 19h30

Dimanche : de 9h30 à 13h

9, Place du comte de Bendor

Tel : 01 39 69 21 48

On the ways

Coaching 15-25 ans et +

Les 4 thématiques d'accompagnement en individuel ou collectif : orientation et réorientation, préparation aux oraux et entretiens, motivation, confiance en soi.

Lieux d'exercice : La Celle Saint-Cloud - Paris 8e (présentiel et visio).

Nathalie CARTIGNY

Coach professionnelle certifiée

06 85 51 78 87

nathalie.cartigny@ontheways.fr

www.ontheways.fr

Bien vivre ensemble

Les beaux jours reviennent. Une bonne nouvelle à condition que chacun fasse preuve de civisme et de respect en ce qui concerne les nuisances sonores que peuvent occasionner les travaux, les tondeuses, les piscines ou encore les soirées et autres fêtes bruyantes. Faites un effort, pensez aux autres et vos relations de voisinage n'en seront que meilleures ! Pour cela, voici un rappel de vos droits et devoirs.

Bruits dans les propriétés privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même, la musique, certains appareils ménagers bruyants (climatisation), les animaux domestiques (aboiements etc) ou encore les équipements domestiques tels que les piscines ne doivent pas être sources de gêne pour le voisinage.

Coup de pouce de la Région Île-de-France

500 euros pour l'achat et l'installation d'un kit bioéthanol

Afin de diminuer la facture de carburants des automobilistes franciliens, la Région propose une aide de 500 euros pour l'achat et l'installation, par un professionnel agréé, d'un kit homologué permettant aux véhicules à essence (dont la puissance est inférieure ou égale à 10 chevaux fiscaux) de rouler au bioéthanol (E85). Cette aide est forfaitaire et valable pour un achat et une installation effectués du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023 (les factures font foi). Le coût de la modification du véhicule étant de l'ordre de 1 000 euros, l'aide régionale en couvre la moitié en moyenne.

État Civil

Naissances

Nous souhaitons amicalement la bienvenue au monde à :

Nina LIDOR

Offranel BENA YENKAZI

Mathilde RODRIGUES

Décès

Nous adressons un message de sympathie aux familles de :

Robert GREGOIRE, 90 ans

Jean JABOUILLE, 80 ans

Christian PARSOT, 91 ans

Marie MORBIEU, 92 ans

Jean SERVANT, 95 ans

Louise DUFAFFOUR, 95 ans

Suzanne OUSSET, 76 ans

Andrée DEVAUX, 99 ans

Geneviève HUON, 93 ans

Catherine

ZIMMERMANN, 70 ans

Alain DIDIERJEAN,

86 ans

Olivia CHEDHOMME,

70 ans

Demande de publications

Adresser un mail avant le 2 du mois précédent la parution, à l'adresse communication@ville-lacellesaintcloud.f



MB&Co
VOTRE SPÉCIALISTE INFORMATIQUE

Microsoft
CERTIFIED
Partner

**VENTE - DÉPANNAGE - ASSISTANCE - CONSEIL
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS**

Assistance à domicile et au bureau
du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

mbetco@mbetco.fr / **Tél. 01.73.79.34.15** / www.mbetco.fr



ROTELLI

Service et qualité depuis 1954

ELECTROMÉNAGER • TÉLÉVISION • HI-FI • VIDÉO • INFORMATIQUE

Retrouvez toutes les grandes marques ainsi que nos promotions en magasin



- SERVICE APRÈS-VENTE SANS DÉLAI
- LIVRAISON IMMÉDIATE
- PARKING ASSURÉ

7 av. des Puits - 78170 LA CELLE ST-CLOUD - Tél. 01 39 18 05 57 - Fax 01 39 69 09 28
e-mail : rotelli@rotelli.fr - Visitez notre site : www.rotelli.fr

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS LES TEMPLITUDES À GARCHES ET À VERSAILLES

Gardez votre indépendance en toute sécurité



Convivialité

Espaces Club : salons,
bar, piano, salle de sport
Terrasse et jardin
Animations variées

Confort

Appartements privatifs
du studio au 3 pièces
en location nue
Balcon, parking

Liberté

Proche des commerces
et des transports
Restaurant traditionnel
midi et soir 7j/7*

Sécurité

Surveillance 24h/24
Réception et conciergerie 7j/7
Aide et accompagnement
à domicile*



RÉSIDENCE LES TEMPLITUDES

24 rue Pasteur - 92380 Garches

Tél. : **01 47 95 18 80**

www.lestemplitudesgarches.com

Domus 
www.domusvi.com

RÉSIDENCE LES TEMPLITUDES

18 rue du Refuge - 78000 Versailles

Tél. : **01 39 53 31 89**

www.lestemplitudesversailles.com



LAFORÊT

Rive Immobilier

42 Avenue de la Jonchère

La Celle Saint Cloud

01 86 39 02 39

laclesaintcloud@laforet.com

Vente - Location - Gestion - Viager

**Rien n'est possible
sans confiance**

Alors merci pour celle que vous nous accordez depuis tant d'années.

1

LAFORÊT, N°1 DE LA CONFIANCE
DEPUIS 12 ANS*

Passez par Laforêt !

*Ifop 2022

SHIVI

INSTITUT DE BEAUTÉ



Second institut à Versailles

6 rue Coste - 01 39 50 45 26

LA CELLE-ST-CLOUD
37 AVENUE LA MARTINE
PLACE BERTHET

01 39 69 04 75



@institutshivi



cesam

Découvrez Wonder

- Appareil professionnel d'électrostimulation musculaire à haute intensité
- Des protocoles préprogrammés et adaptés à chacun
- Action simultanée sur plus de vingt muscles
- Remodelage complet du corps



JetPeel
ESTHETIC®

SUBLIMEZ VOTRE PEAU
SANS AIGUILLE, SANS INJECTION



UN SOIN ANTI-ÂGE
RÉVOLUTIONNAIRE

LEVRES RESSERREES - RIDES D'ESTOMER
BOUTONNIERS - GROSSES VERTÈBRES
VERGEMENTS ET VERGEMENTS LIGÈRES

OFFREZ UNE NOUVELLE JEUNESSE À VOTRE VISAGE

RENSEIGNEZ-VOUS ICI :
www.jetpeel-esthetic.com

Urgent

Nous recherchons des maisons et des appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

*Merci de contacter David Behar ou sa collaboratrice :
Marie Tordjman*

We are looking for high standard houses and flats for Rent in Paris and western suburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France from 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18, RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / T : 01.46.02.60.60 /

www.dehavilland.fr / agence@dehavilland.fr



Agence immobilière
de Havilland



ROMBAUT
IMMOBILIER

10, avenue Guynemer
78170 La Celle-Saint-Cloud
01.39.18.53.53



@agence_rombaut_immobilier



ACHAT - VENTE - GESTION - LOCATION

**C'est le printemps, la
nature est en éveil. Venez
nous voir pour faire
éclore votre projet !**

Nous restons disponibles et à l'écoute de tous vos projets
immobiliers.

Du lundi au samedi de 9h à 19h